



Information Presse

08 juin 2016

Validation des solutions techniques pour environ 1,1 million de véhicules du Groupe supplémentaires confirmée par l'Autorité Fédérale allemande des Transports (KBA)

- Depuis le début de l'année, plus de 2,5 millions de véhicules du Groupe concernés ont obtenu cette validation
- La mise à jour sur les modèles Tiguan et Caddy peut désormais commencer, les clients seront informés en plusieurs étapes

Volkswagen avance dans la mise en œuvre des mesures techniques pour les véhicules concernés : l'Autorité Fédérale allemande des Transports (KBA) a donné son accord pour la mise en œuvre des mesures pour environ 1,1 million de véhicules supplémentaires des marques Volkswagen Véhicules Particuliers, Volkswagen Véhicules Utilitaires et Audi. Les propriétaires des modèles Volkswagen Tiguan et Volkswagen Véhicules Utilitaires Caddy – tous équipés de moteurs 2.0 TDI de type EA 189 – seront informés et pourront par la suite prendre rendez-vous individuellement chez un partenaire service. Le KBA a donc jusqu'à présent approuvé la mise à jour de plus de 2,5 millions de véhicules du Groupe.

Dans le cas de la marque Volkswagen Véhicules Particuliers, les solutions techniques pour plusieurs types de moteurs 2.0 TDI concernés utilisés sur les modèles à fort volume Golf, Passat et Tiguan, ont été validées. Le processus de rappel a également débuté chez Audi. L'accord du KBA a été obtenu sur les modèles de série A4, A5, A6 et Q5 équipés d'un moteur 2.0 TDI de type EA 189. Pour la SEAT Exeo, équipée du même type de moteur, le travail de mise en œuvre des mesures techniques est également prévu.

Tous les partenaires des marques du Groupe Volkswagen sont préparés au niveau de l'organisation et de la technique pour la réalisation de la mise à jour logicielle. Le personnel qualifié est à la disposition des clients afin de prendre les rendez-vous et de répondre à toutes questions relatives au processus de service.

La manière dont les solutions techniques sont mises en œuvre dans l'Union Européenne et dans le reste du monde (excepté aux Etats-Unis et au Canada) dépend des modalités officielles de chaque pays. En Allemagne, les clients seront informés en deux étapes : tous les clients concernés ont jusqu'à présent été informés dans une première lettre que leur véhicule est concerné par le rappel. Dès que la solution technique pour un groupe de véhicules a été approuvée par le KBA, les clients recevront une deuxième lettre afin de prendre un rendez-vous chez un partenaire Volkswagen de leur choix. La mise en œuvre complète d'un groupe de véhicule sera réalisée en plusieurs étapes afin de garantir que le processus de service fonctionne correctement.

Pour les 1,1 million de véhicules ayant récemment obtenu l'accord, le KBA a confirmé qu'après la mise à jour logicielle, il n'y aurait aucun changement sur la consommation de carburant, sur les données de performance ou sur les émissions de bruit pour les véhicules concernés. Cela vaut également pour tous les modèles ayant précédemment obtenu l'accord de mise en œuvre des mesures techniques.

Note : Volkswagen continue à travailler de manière intensive à la mise en œuvre des solutions techniques, ceci en étroite collaboration avec les autorités compétentes. Les clients concernés ne supporteront aucun coût lié aux mesures techniques. De plus, tous les clients se verront offrir gratuitement une solution de mobilité de remplacement durant la durée du processus de mise en œuvre des mesures techniques.

Les véhicules concernés sont techniquement sûrs et en état de rouler. Ils peuvent être conduits sur la route sans aucune restriction jusqu'à que la modification soit réalisée. La mise en œuvre des mesures techniques nécessaires est réalisée dans toute l'Europe en accord avec le calendrier et le plan d'action coordonnés avec l'Autorité Fédérale allemande des Transports (KBA).

Relations Presse et Publiques Volkswagen Group France

Tel : 01.49.38.88.80/ 88.02 / 88.40

E-Mail : leslie.peltier@volkswagen.fr

Site presse France : www.volkswagen.fr/presse